



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE PEILLON

672, Av. de l'Hôtel de Ville

Sainte-Thècle

06440 PEILLON

PROCES-VERBAL

du 22 février 2024 à 20h00

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Jean-Marc RANCUREL

PRESENTS : Messieurs Guy ANELLI, Thierry MARRE et Madame Corinne MILLO, Adjoint, Mesdames Martine PEALAT, Magali COHEN, Jocelyne CALLEGARI, Messieurs Christophe BEDESCHI, Charles ROBAUT, Stive LINSOLAS, Conseillers Municipaux.

ABSENTS représentés : Rémy PASSERON représenté par Jean-Marc RANCUREL, Alexia LAFON représentée par Thierry MARRE, Françoise ROLLIN représentée par Corinne MILLO, Germaine MILO représentée par Guy ANELLI

Absent : Alain MASFRAND,

Secrétaire de séance : Thierry MARRE

QUORUM : 14 / 15

ORDRE DU JOUR :

- 2024-01 Acquisition d'un bien soumis au droit de préemption
- 2024-02 Attribution de la délégation de service public pour le Bistrot des Sources
- 2024-03 Fusion des écoles maternelle et élémentaire
- 2024-04 Signature d'une convention : mise en œuvre du dispositif « petits déjeuners »
- 2024-05 Mise aux normes de l'adressage des voies
- 2024-06 Demande de subvention : aménagement terrain multisports
- 2024-07 Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture des risques prévoyance et santé des agents

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Le secrétaire de séance
Thierry MARRE

Le Maire,
Jean-Marc RANCUREL